



FOCUS N°34

Baromètre démographique 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale

JEAN-PIERRE HERMIA

En 2019, la Région bruxelloise compte désormais plus d'1,2 million d'habitants. Sa population a augmenté de près de 10 000 individus au cours de l'année 2018. Ce focus met en avant les éléments qui expliquent cette croissance. En outre, à l'occasion des 30 ans de la Région, il analyse l'évolution de la population depuis 1989. Quelle fut l'évolution de la natalité, de la mortalité et des migrations, tant internes qu'internationales ?

Introduction

Les statistiques présentées dans ce Focus sont calculées exclusivement sur base des données démographiques anonymisées de Statbel (SPF Economie), elles-mêmes issues du Registre National (SPF Intérieur).

La première partie du Focus est consacrée au portrait démographique de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) au 1^{er} janvier 2019 et à l'évolution de la population bruxelloise au cours de l'année 2018. Les données portent notamment sur les mouvements (naissances, décès et migrations) qui caractérisent l'année 2018 et qui expliquent l'évolution de la population bruxelloise¹ jusqu'au 1^{er} janvier 2019. La deuxième partie du Focus est consacrée à l'évolution de la population depuis 1989. Quels sont les facteurs démographiques expliquant l'évolution de la population au cours des 30 années² d'existence de la Région ? Au niveau des 19 communes bruxelloises, cette évolution a-t-elle été homogène ?

Un regain de croissance démographique en 2018

Au 1^{er} janvier 2019, la Région bruxelloise compte 1 208 542 habitants. Elle n'a jamais été aussi peuplée et poursuit, en 2018, et pour la 23^{ème} année consécutive, l'épisode de croissance démographique entamé en 1996.

Au cours de l'année 2018, la Région de Bruxelles-Capitale a gagné 9 816 habitants (**①**), soit une croissance relative de +0,8 %. Elle est supérieure à celle de la Flandre (+0,6 %), et plus de deux fois plus importante que celle de la Wallonie (+0,3 %). Pour la seconde année consécutive, la croissance démographique est en hausse en RBC, après la très faible croissance enregistrée en 2016. Elle se situe dans la moyenne des augmentations enregistrées depuis la création de la Région en 1989 (**②**).

① MOUVEMENT DE LA POPULATION EN RBC (ANNÉES 2014 À 2018)

	2014	2015	2016	2017	2018
Population au 1^{er} janvier	1 163 486	1 175 173	1 187 890	1 191 604	1 198 726
Mouvement naturel					
Naissances	18 514	18 214	17 923	17 709	17 377
Décès	9 032	9 329	9 066	9 031	8 919
<i>Solde naturel</i>	9 482	8 885	8 857	8 678	8 458
Mouvement migratoire interne					
Immigrations internes	23 375	24 139	24 381	25 129	25 254
Émigrations internes	36 795	37 475	39 124	39 430	40 162
<i>Solde migratoire interne</i>	-13 420	-13 336	-14 743	-14 301	-14 908
Mouvement migratoire international					
Immigrations internationales	50 188	50 887	47 902	50 773	53 523
Entrées	42 970	42 640	40 066	42 352	44 873
Réinscriptions après radiation	5 424	5 852	5 501	6 219	6 570
Changements de registre (entrées)	1 794	2 395	2 335	2 202	2 080
Émigrations internationales	34 082	33 578	37 985	38 193	36 527
Sorties	15 824	16 950	17 460	17 777	18 530
Radiations	17 951	16 413	20 397	20 234	17 821
Changements de registre (sorties)	307	215	128	182	176
<i>Solde migratoire international</i>	16 106	17 309	9 917	12 580	16 996
Ajustement statistique	-481	-141	-317	165	-730
Population au 1^{er} janvier de l'année suivante	1 175 173	1 187 890	1 191 604	1 198 726	1 208 542
Accroissement annuel	11 687	12 717	3 714	7 122	9 816

Source : IBSA & Statbel (RN)

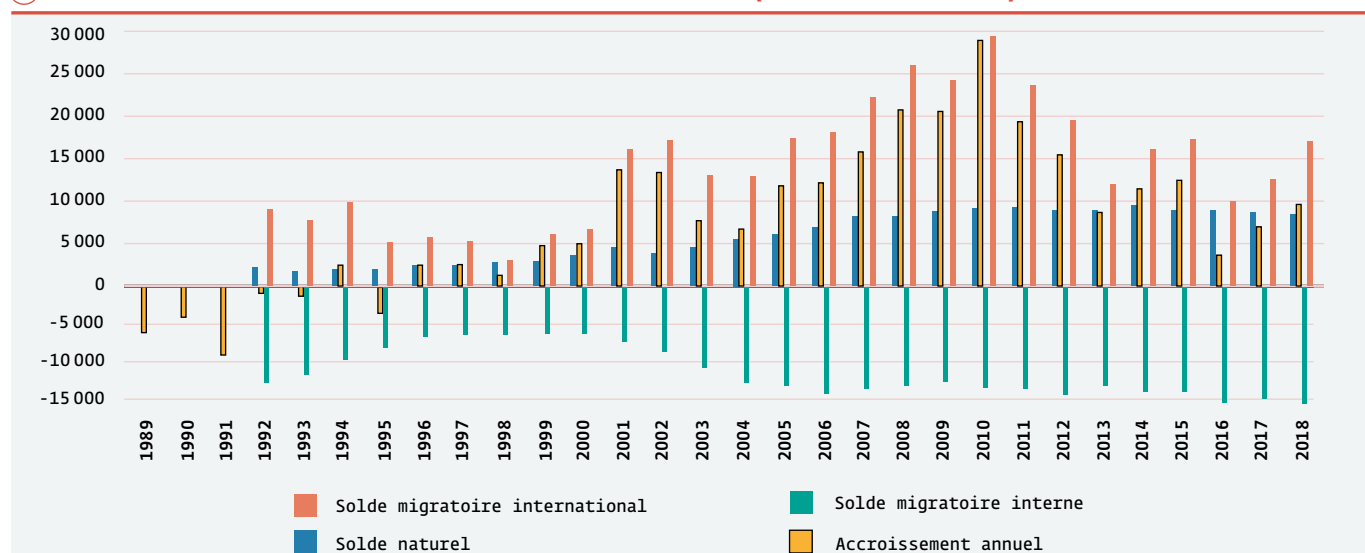
Une population bruxelloise très différente de celle des deux autres régions

Au 1^{er} janvier 2019, l'âge moyen des Bruxellois s'élève à 37,52 ans, soit 0,05 ans de plus qu'un an plus tôt, ce qui correspond à une augmentation de 18 jours. Pour la troisième année consécutive, cet indicateur est donc en hausse, après une baisse constante entre 1992 et 2014. La population bruxelloise aurait-elle terminé son long épisode de rajeunissement ? La proportion de classes

d'âge moyen (20-64 ans) augmente, et, au sein de celles-ci, on observe un léger glissement vers le haut de la pyramide des âges. Notons que la hausse de l'âge moyen en RBC est bien plus modeste qu'en Région flamande (+0,12 ans à 42,73 ans) et qu'en Wallonie (+0,15 ans à 41,42 ans). La RBC reste donc plus que jamais la région à la population la plus jeune.

La population étrangère, c'est-à-dire l'ensemble des habitants qui ne disposent pas de la nationalité belge, s'élève à plus de 422 000 personnes au 1^{er} janvier 2019, soit 34,9 % de la population bruxelloise. Cette proportion augmente chaque année depuis 14 ans en

② COMPOSANTES DU MOUVEMENT DE LA POPULATION EN RBC (ANNÉES 1989 À 2018)



RBC. Elle est désormais plus de trois fois plus importante qu'en Région flamande (9,0 %) et qu'en Wallonie (10,3 %).

Parmi les étrangers habitant la RBC, les Français demeurent largement en tête, et ils sont encore en augmentation (64 200 ressortissants, soit 800 de plus qu'en 2018). Ils sont suivis par les Roumains, en nette hausse (41 900 ressortissants, soit +2 150 en 1 an). Notons que les nombres de Syriens³ (8 500) et d'Indiens (6 350) sont en forte croissance eux aussi (respectivement +850 et +1 000 ressortissants au cours de l'année 2018).

Le nombre de ménages privés⁴ s'élève à 551 243 en RBC au 1^{er} janvier 2019, soit une hausse de 3 600 ménages en 2018. La taille moyenne des ménages privés s'établit à 2,17 personnes, soit en très légère hausse par rapport au 1^{er} janvier 2018. Cette hausse bruxelloise demeure une exception en Belgique, puisque la taille moyenne des ménages privés poursuit sa diminution tant en Région flamande qu'en Wallonie. De ce fait, la taille moyenne des ménages privés en RBC tend à se rapprocher de celle de la Région flamande (2,31) et de la Wallonie (2,27), alors qu'elle était historiquement plus petite.

Trois mouvements œuvrant différemment sur l'évolution démographique

Comme c'est systématiquement le cas depuis une dizaine d'années (②), la **croissance** annuelle en 2018 s'explique par un solde naturel (+8 458) et un solde migratoire international (+16 996) élevés, qui ensemble font plus que compenser le solde migratoire interne très négatif (-14 908).

Le mouvement naturel, un impact toujours positif pour l'évolution de la population bruxelloise

Au cours de l'année 2018, 17 377 naissances ont été enregistrées en Région bruxelloise. Ce chiffre est en baisse pour la 4^{ème} année consécutive (①). Le taux brut de **natalité** (14,4 ‰) (→ [Glossaire](#)) est en baisse en 2018, du fait d'une croissance de la population et d'un nombre de naissances en légère diminution. Il est en baisse continue depuis 2010. Toutefois, il demeure bien supérieur à celui de l'ensemble de la Belgique (10,3 ‰), lui aussi en baisse. Cette natalité élevée s'explique par une structure par âge plus jeune, et notamment par une proportion plus importante de femmes âgées de 20 à 44 ans, donc en âge d'avoir des enfants.

En 2018, 8 919 Bruxellois sont décédés. Ce chiffre est stable depuis 2016 (①), malgré une hausse de la population. Il en résulte un taux brut de **mortalité** en baisse, de 7,4 ‰ (→ [Glossaire](#)), soit une valeur moindre qu'au niveau de l'ensemble de la Belgique (9,7 ‰), qui est en hausse. Cette mortalité faible par rapport au reste du pays

résulte ici aussi de la structure par âge rajeunie de la Région. En effet, en Région bruxelloise, la proportion de personnes âgées a diminué depuis les années 2000. Cela a donc réduit la population la plus soumise au risque de décéder.

La différence entre le nombre de naissances et de décès, le **solde naturel**, s'élève à +8 458 unités en 2018, soit un nombre légèrement inférieur à celui de 2017. Il naît donc toujours largement plus de Bruxellois qu'il n'en meurt. Le solde naturel continue donc à jouer un rôle positif et important dans l'évolution de la population bruxelloise.

Le mouvement migratoire interne, un impact plus négatif

Au cours de l'année 2018, 25 254 personnes sont venues s'installer dans la Région, en provenance du reste de la Belgique. Dans le même laps de temps, 40 162 personnes ont quitté la Région pour s'établir ailleurs dans le Royaume. La différence entre les deux constitue le **solde migratoire interne**. Il s'élève à -14 908 unités. Cet indicateur a tendance à diminuer depuis 2000 (②) : le nombre de départs de la Région surpasse de plus en plus le nombre d'entrées dans la Région. En RBC, il est l'élément négatif de l'évolution de la population.

Le mouvement migratoire international, un impact encore plus positif

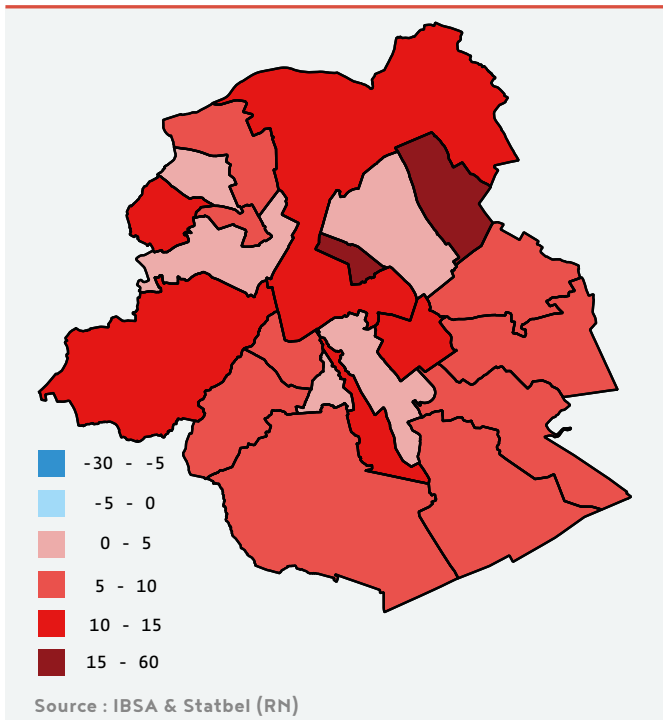
Pendant l'année 2018, la Région a enregistré 53 523 immigrations et 36 527 émigrations (①), respectivement depuis et vers un autre pays que la Belgique. La différence entre les deux résulte en un **solde migratoire international** de +16 996 unités, en hausse de 4 400 unités par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par différents éléments :

- Comme en 2017, le nombre d'immigrations en 2018 est en hausse, après une baisse en 2016 ;
- Le nombre d'émigrations est en baisse par rapport à 2017. C'est particulièrement le cas des radiations (→ [Glossaire](#)), dont le nombre a diminué⁵ de 2 400 unités en 2018.

Chaque commune gagne des habitants, mais différemment

Au niveau communal, la population augmente dans chacune des 19 communes bruxelloises (③) au cours de l'année 2018. La Ville de Bruxelles se distingue avec une croissance de plus de 2 400 habitants, suivies par Anderlecht (+1 300) et Uccle (+750). Les augmentations relatives les plus importantes sont enregistrées à Saint-Josse-ten-Noode (+1,6 %), Evere (+1,5 %), Berchem-Sainte-Agathe et la Ville de Bruxelles (+1,4 %). Les croissances les moins importantes sont enregistrées à Schaerbeek (+0,2 %) et Ganshoren (+0,1 %).

3 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN EN 2018 (‰)



Le taux de natalité (4) varie du simple au double entre les communes d'Uccle (8,8 ‰) et de Koekelberg (17,6 ‰). Plus généralement, la natalité est plus importante dans les communes de la moitié nord et ouest de la Région, où elle dépasse sa moyenne régionale. Par contre, elle est plus faible dans les communes du sud et de l'est. Cet indicateur est lié à la structure par âge de la population : plus la proportion d'adultes en âge de procréer est importante, plus la natalité est importante, et donc, plus d'enfants naissent. C'est le cas des communes jeunes ou rajeunies de la moitié nord et ouest.

La géographie du taux de mortalité (5) est différente. Les valeurs les plus élevées sont toutes enregistrées dans des communes de seconde couronne (et surtout à Evere, Uccle et Watermael-Boitsfort) (→ Glossaire). La propension à mourir est y donc plus importante, ce qui s'explique par la structure par âge vieillie de ces communes : la proportion d'aînés y est plus élevée que dans les communes plus centrales. Dans les communes plus rajeunies de première couronne (→ Glossaire), et surtout à Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode, le taux de mortalité est plus faible. On y meurt donc moins.

À l'exception d'Uccle et Watermael-Boitsfort, où le nombre des décès supplante celui des naissances, le solde naturel (6) est positif dans toutes les communes. Il est plus élevé dans une moitié nord et ouest de la Région, élargie à toutes les communes les plus centrales. Il s'agit donc des communes avec les taux de natalité les plus élevés et/ou les taux de mortalité les plus faibles. D'Evere à Auderghem, la frange orientale de la Région ne gagne que très peu d'habitants par le surplus des naissances sur les décès en 2018.

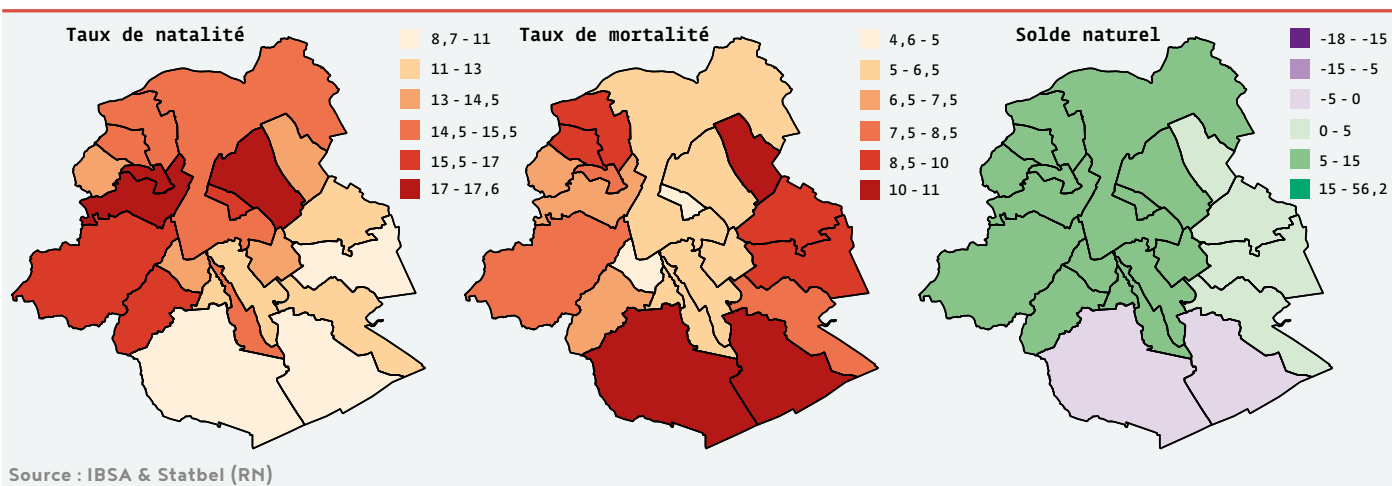
L'immigration depuis le reste du pays varie relativement peu entre les 19 communes bruxelloises (7) : entre 61 et 91 pour mille habitants. Elle est relativement moins importante à Schaerbeek, Anderlecht et Molenbeek-Saint-Jean, qui accueillent moins de 70 immigrants pour 1 000 habitants, ce qui reste des valeurs très élevées à l'échelon communal belge. Saint-Gilles, Etterbeek et Ixelles, soit 3 communes au profil démographique déjà bien particulier⁶, sont les communes qui en accueillent le plus, avec des valeurs dépassant les 85 immigrants pour 1 000 habitants.

Moins homogène au sein de l'espace communal bruxellois, le taux d'émigration vers les deux autres régions du pays présente une structure spatiale un peu différente (8). Les communes de seconde couronne sont celles qui envoient le moins d'habitants vers une autre région. C'est particulièrement le cas de Woluwe Saint-Lambert, Uccle, Evere et Watermael-Boitsfort. Au contraire, les communes de première couronne que sont Saint-Josse-ten-Noode et Saint-Gilles, suivies par Ixelles et Etterbeek, sont celles depuis lesquelles partent le plus d'habitants en direction d'une autre région.

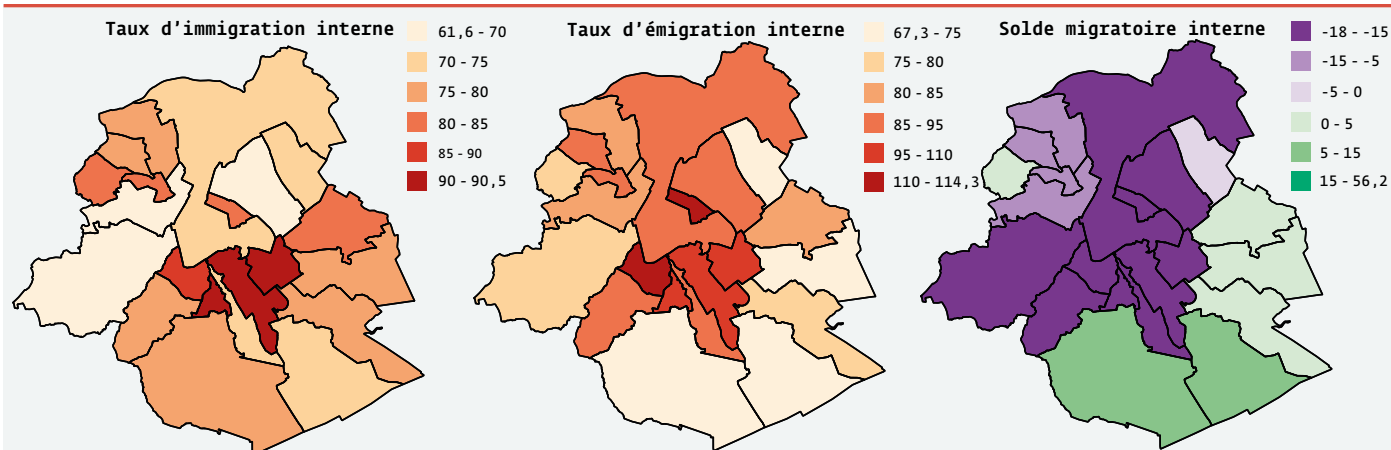
Il en résulte un solde migratoire interne très variable au sein de la Région (9). Il est négatif dans 13 communes, dont notamment toutes les communes les plus centrales, qui perdent chacune plus d'habitants qu'elles n'en gagnent vis-à-vis des deux autres régions. Seules 6 communes sont gagnantes au jeu des migrations internes : toutes sont situées dans la seconde couronne (Berchem Sainte-Agathe et d'Uccle à Woluwe Saint-Lambert). Il s'agit des communes qui perdent le moins d'habitants par le processus de périurbanisation, qui touche particulièrement les communes centrales de la Région (Charlier et al., 2019).

Les cartes des taux d'immigration internationale (10) et d'émigration internationale (11) présentent de nombreuses similitudes. Cela veut donc dire que les communes qui

4 5 6 MOUVEMENT NATUREL EN 2018 PAR COMMUNE (‰)



7 8 9 MOUVEMENT MIGRATOIRE INTERNE EN 2018 PAR COMMUNE (‰)



Source : IBSA & Statbel (RN)

accueillent relativement beaucoup d'habitants arrivant d'un pays étranger en 2018 sont aussi souvent celles que de nombreux habitants quittent pour aller s'installer à l'étranger. Il s'agit surtout de communes de première couronne (Saint-Josse-ten-Noode, Saint-Gilles, Etterbeek et Ixelles). Les différences sont très importantes au sein de l'espace communal bruxellois : la commune de Berchem Sainte-Agathe accueille, proportionnellement à sa population, 6 fois moins d'immigrants internationaux que Saint-Josse-ten-Noode, et elle envoie 5 fois moins d'habitants vers l'étranger qu'Ixelles. Globalement, ce sont les communes du nord-ouest qui entretiennent le moins d'échanges migratoires avec un pays étranger.

En ce qui concerne le solde migratoire international, chacune des 19 communes est gagnante avec l'étranger, mais à des degrés variables (12). Les communes de première couronne (surtout Saint-Josse-ten-Noode, Saint-Gilles, Etterbeek) et la Ville de Bruxelles engrangent les gains les plus importants. Au contraire, les communes de seconde couronne (sauf Anderlecht) enregistrent des surplus migratoires internationaux plus modestes. La géographie communale du solde migratoire international est donc radicalement différente de celle du solde migratoire interne (9).

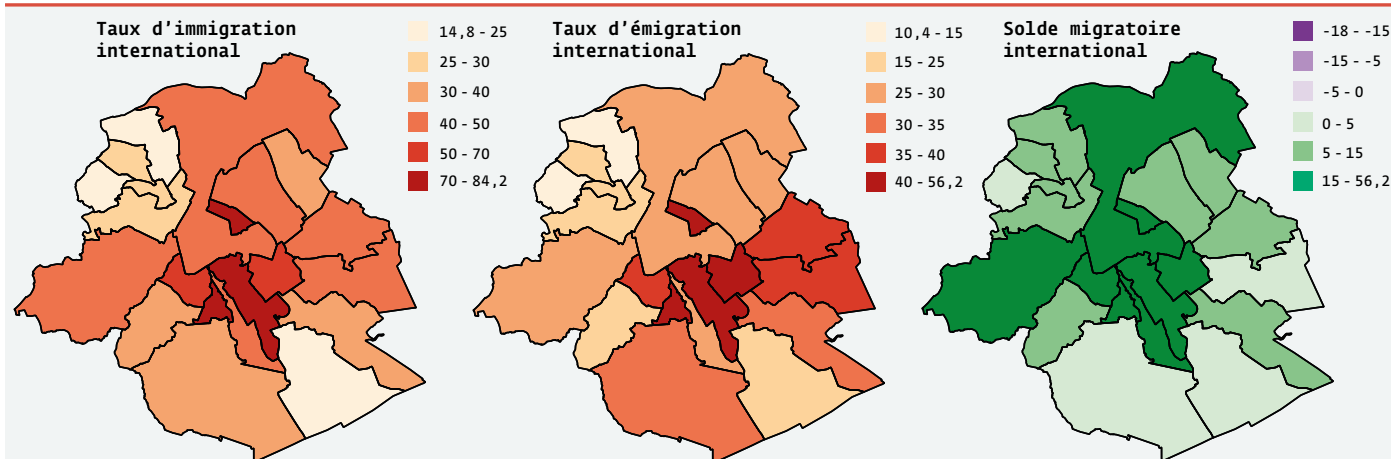
Une évolution démographique irrégulière depuis 1989

Entre 1989 et 1996, la population bruxelloise a globalement diminué et, depuis 1996, elle n'a jamais cessé d'augmenter (2). Si elle était d'abord limitée, la hausse est devenue importante en 2001 et 2002, pour diminuer en 2003 et 2004. Néanmoins, à partir de 2005, la croissance repart à la hausse, pour dépasser les +20 000 habitants par an en 2008 et 2009 et atteindre un record en 2010 (près de 30 000 habitants supplémentaires). On peut parler de **boom démographique** pour la période 2007-2012, au cours de laquelle la RBC a gagné un total de +123 500 habitants en 6 ans (soit en moyenne 20 000 habitants supplémentaires par an). Depuis lors, l'évolution est plus irrégulière, avec des années plus modestes (2016 principalement, et, dans une moindre mesure, 2013 et 2017), et une croissance de 54 000 habitants entre 2013 et 2019 (soit en moyenne 9 000 habitants supplémentaires par an).

Cette évolution démographique est le résultat des 3 mouvements qui se déroulent en même temps (2) :

- Le mouvement naturel a eu un impact positif pour chaque année entre 1992 et 2019. Il y a donc eu systématiquement

10 11 12 MOUVEMENT MIGRATOIRE INTERNATIONAL EN 2018 PAR COMMUNE (‰)



Source : IBSA & Statbel (RN)

plus de naissances que de décès en RBC au cours de chacune des 27 années d'observation.

- Il en va de même pour le mouvement migratoire international : le nombre d'immigrations depuis les autres pays du monde a toujours dépassé celui d'émigrations vers l'étranger.
- Enfin, l'impact du mouvement migratoire interne a été systématiquement négatif sur l'évolution démographique de la RBC : au cours de chacune des 27 années d'observation, le nombre de départs vers le reste du pays a dépassé celui des arrivées depuis le reste du pays.

Le mouvement naturel, devenu un élément majeur de la croissance démographique bruxelloise

Le nombre de naissances est d'abord resté assez stable dans les années 1990, avant d'augmenter nettement au cours des années 2000 (13). Cette hausse s'explique par différents éléments, parmi lesquels la croissance du nombre de personnes en âge de procréer, importante dès le tournant des années 2000. Celle-ci est la conséquence d'un afflux migratoire international en très nette hausse (cf. plus bas), qui a contribué à largement accroître la présence de jeunes adultes. À partir de 2010, le nombre de naissances s'est stabilisé pendant 4 ans, avant de connaître une diminution légère mais constante entre 2014 et 2018. Cette baisse, suivant une période de stagnation, peut s'expliquer comme une des conséquences de la crise économique de 2008⁷ (BFP, 2019), mais aussi par un arrêt du rajeunissement de la pyramide des âges.

Le nombre de décès a baissé de façon quasiment continue entre 1992 et 2018. Deux facteurs peuvent expliquer cette évolution :

- d'une part, le net rajeunissement de la structure par âge de la population bruxelloise, par lequel le nombre de personnes (très) âgées, exposées au risque de décès, a progressivement diminué ;
- d'autre part, l'amélioration de l'espérance de vie au cours des 27 années d'observation, retardant l'âge au décès des Bruxellois.

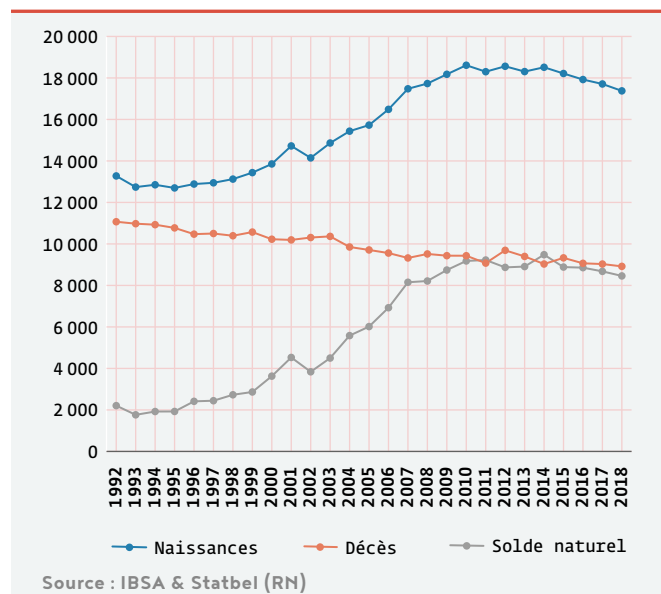
D'abord stable, le solde naturel a fortement augmenté au cours des années 2000, pour atteindre un palier échelonné entre 2007 et 2018. Il diminue un peu depuis 2014, car la baisse des naissances est légèrement plus importante que celle des décès. Le mouvement naturel est donc devenu un élément majeur de la croissance démographique bruxelloise à partir des années 2000, via un solde naturel qui s'est largement amélioré.

Le solde migratoire interne, continuellement défavorable à la démographie bruxelloise

Le nombre d'immigrations internes, c'est-à-dire d'entrées au cours d'une année dans une commune depuis une des deux autres régions du pays, est relativement stable entre 1992 et 2018 (14). Tout au plus augmente-t-il légèrement dans les

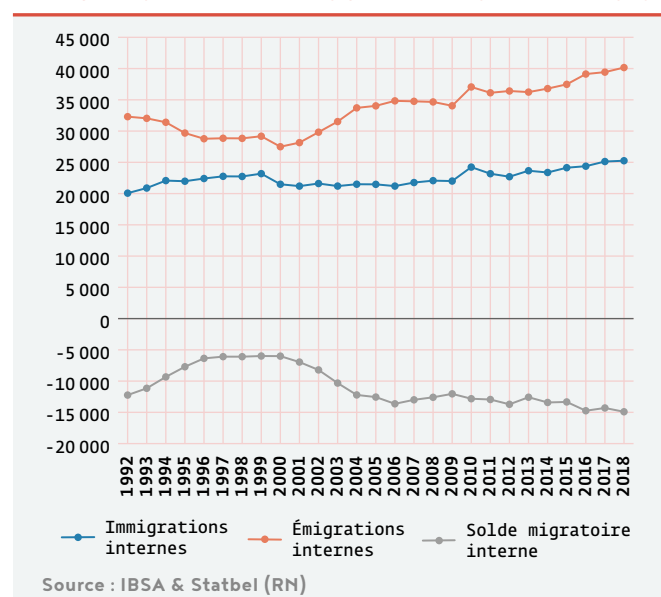
années 1990, avant de se stabiliser dans les années 2000. Il est à nouveau en légère hausse depuis 2012.

13 ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU MOUVEMENT NATUREL POUR LA PÉRIODE 1992-2018



L'évolution des émigrations internes est un peu moins régulière. Leur nombre a d'abord diminué au cours des années 1990. Il a ensuite connu une nette hausse au début des années 2000. Par la suite, il est très stable, à l'exception de l'année 2010. Depuis 2013, le nombre d'émigrations vers le reste de la Belgique est à nouveau en hausse. Les communes de la Région flamande, et plus particulièrement les communes périurbaines du Brabant flamand, mais aussi de la vallée de la Dendre en Flandre orientale, sont les principales destinations de cette migration en hausse (Charlier et al., 2019).

14 ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU MOUVEMENT MIGRATOIRE INTERNE POUR LA PÉRIODE 1992-2018



Le solde migratoire interne est resté négatif au cours de toute la période passée au crible. La RBC a donc systématiquement, pendant chacune des 27 années, perdu plus d'habitants quittant la Région pour s'installer dans le reste du pays, qu'elle n'en a accueillis. Toutefois, il y a eu une période d'embellie entre 1992 et 1997, puisque le solde migratoire interne a été réduit de moitié, en

passant de -12 000 à -6 000 unités par an. Très stable jusqu'en l'an 2000, il a alors connu une nette diminution pour se stabiliser entre 2005 et 2015. Il connaît une légère diminution par la suite, pour atteindre les -15 000 unités en 2018. Les migrations internes ont donc été continuellement un élément jouant négativement dans l'évolution de la population bruxelloise.

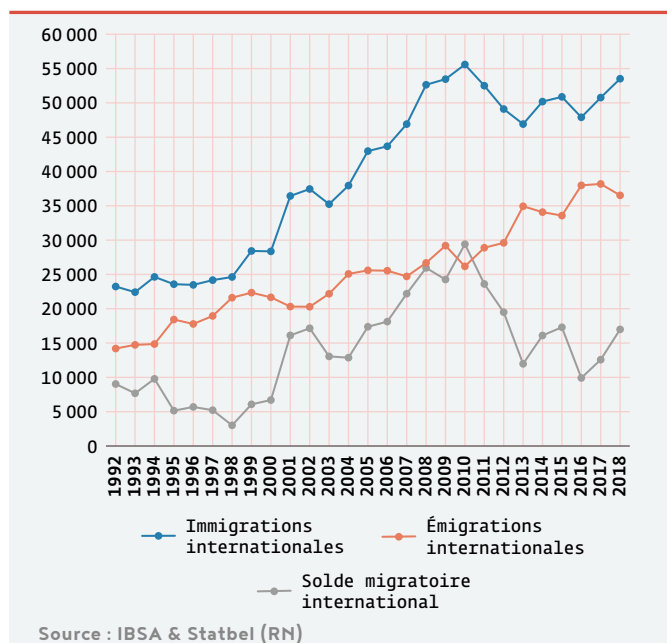
Les migrations internationales, moteur de la croissance démographique bruxelloise

Des 3 composantes de l'évolution de la population bruxelloise, les migrations internationales sont, et de loin, la moins stable au cours de la période 1992-2018 (15). De plus, leur intensité a fortement augmenté en 3 décennies, passant du simple au double, tant pour les entrées que les sorties.

Le nombre d'immigrations internationales était relativement stable entre 1992 et 1998, avant de très nettement augmenter au cours des années 2000, pour atteindre un pic en 2010. Si cette hausse est structurelle, et notamment liée à l'élargissement de l'Union européenne en 2004, elle est aussi la conséquence de phénomènes plus ponctuels, tels que la vague importante de régularisation de demandeurs d'asile de 2000-2001. Depuis 2010, le nombre d'immigrations internationales en RBC fluctue entre 47 000 et 55 000 unités⁸, soit plus du double du flux entrant enregistré au début des années 1990.

Le nombre d'émigrations internationales suit une trajectoire plus linéaire entre 1992 et 2018, avec une hausse régulière et importante. Cette hausse massive est souvent peu véhiculée dans l'imaginaire collectif et les médias, qui se focalisent souvent uniquement sur l'augmentation de l'immigration internationale. Un des facteurs expliquant cette augmentation importante est la croissance des migrations de retour, notamment en direction des pays de l'Union européenne dont étaient issus les émigrants.

15 ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU MOUVEMENT MIGRATOIRE INTERNATIONAL POUR LA PÉRIODE 1992-2018

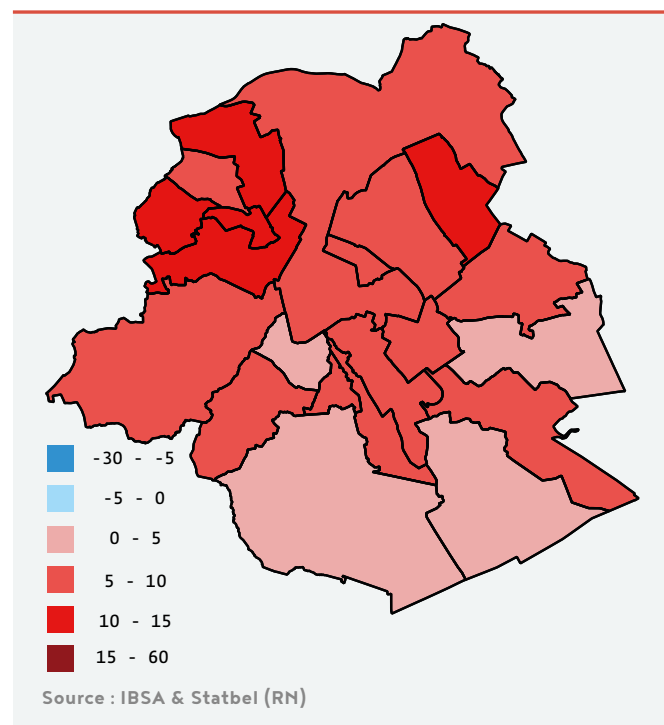


Le solde migratoire international est encore plus instable que chacune de ses 2 composantes, bien que, globalement, il suit l'évolution du nombre d'immigrations. L'évolution de la population bruxelloise suit de très près, depuis les années 2000, celle du solde migratoire international. En ce sens, ce dernier est devenu le moteur de la croissance démographique bruxelloise.

Les communes du nord et de l'ouest, principales bénéficiaires de la croissance démographique

Entre 1989 et 2019, la population a augmenté dans chacune des communes bruxelloises (16), avec néanmoins d'importantes différences tant au niveau des 19 communes qu'entre les 3 décennies successives (→ Encadré). Les communes de la moitié nord et ouest de la Région enregistrent les croissances les plus importantes, qui dépassent même le pourcent par an en moyenne à Molenbeek-Saint-Jean (+1,2 %) ; Evere et Koekelberg (+1,1 %) ; Anderlecht, Berchem Sainte-Agathe et Jette (+1,0 %). Les évolutions démographiques des communes du sud-est de la Région sont plus modestes, et inférieures à 0,5 % (en moyenne annuelle) à Saint-Gilles, Uccle et Woluwe Saint-Pierre (+0,3 %) et à Watermael-Boitsfort (+0,0 %).

16 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN PAR COMMUNE (1989-2018) (‰)



En résumé

Pour la première fois, la population bruxelloise a dépassé le 1,2 million d'habitants au 1^{er} janvier 2019. En 2018, la croissance démographique en RBC (+9 800 habitants, soit +0,8 %) dépasse celle enregistrée en 2016 et 2017. Elle est le fruit des éléments suivants :



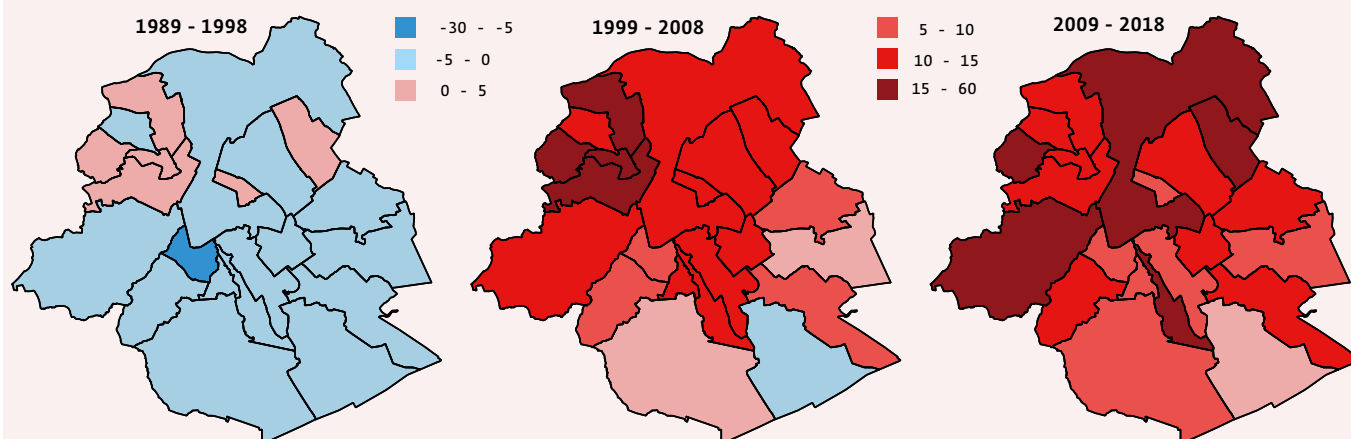
3 décennies démographiquement et géographiquement contrastées

Entre 1989 et 1999, la population régionale a globalement baissé de 16 000 habitants, soit de 0,2 % par an en moyenne. Toutes les communes de la moitié sud de la Région ont perdu des habitants (17), et plus particulièrement Saint-Gilles (-0,7 %). Seules 6 communes sur 19 ont connu une évolution démographique positive : Saint-Josse-ten-Noode (+0,4 %), Evere (+0,3 %), Molenbeek-Saint-Jean (+0,2 %), Jette (+0,1 %), Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg (+0,0 %).

Entre 1999 et 2009, la Région se caractérise par une très nette croissance démographique (+114 000 habitants) et, à l'exception de Watermael-Boitsfort (-0,2 % par an en moyenne), toutes les communes bruxelloises enregistrent des hausses de population (18). Celles-ci sont globalement plus importantes dans le nord et l'ouest de la Région et plus faibles dans le sud-est. C'est dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean que la population augmente le plus (+2,0 % par an en moyenne), suivi de Koekelberg (+1,9 %), Anderlecht, Berchem Sainte-Agathe et Jette (+1,5 %).

Enfin, entre 2009 et 2019, la croissance reste très importante au niveau régional (+140 000 habitants) et la population de chacune des 19 communes est en hausse. À nouveau, les communes du sud-est ont des croissances moins importantes que celles du nord et de l'ouest de la Région (19). Par rapport à la décennie précédente, les croissances les plus importantes sont toujours concentrées dans la moitié nord et ouest de la Région : la Ville de Bruxelles, Anderlecht et Evere (+1,7 %), Berchem-Sainte-Agathe (+1,5 %) et Jette (+1,4 %).

17 18 19 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN PAR COMMUNE (‰)



Source : IBSA & Statbel (RN)

- Un **solde naturel** toujours élevé;
- Un **solde migratoire interne** toujours très négatif, et toujours plus important ces dernières années ;
- Un **solde migratoire international** à nouveau en hausse : le nombre de radiations a nettement diminué.

En outre, ce Focus a retracé l'évolution démographique de la RBC depuis la création de celle-ci, en 1989. Cette évolution a varié dans le temps et dans l'espace. Si le début des années 1990 a été marqué au mieux par une stagnation de la population, les années 2000 et 2010 sont synonymes de croissance importante, avec un boom démographique lors des années 2007 à 2012. L'analyse sur la période d'observation met en évidence que :

- Le mouvement naturel a eu un impact positif croissant sur la croissance démographique.
- Les migrations internes, au contraire, ont un impact négatif continu et en augmentation au cours des dernières années.
- Les migrations internationales sont devenues le principal moteur de la croissance démographique bruxelloise. Leur intensité a nettement augmenté : tant les immigrations que les émigrations ont plus que doublé entre 1992 et 2018.
- La croissance démographique a surtout bénéficié aux communes du nord et de l'ouest de la RBC.

Pour aller plus loin

- BFP. 2019. *Perspectives démographiques 2018-2070. Population et ménages*. Bureau fédéral du Plan.
- CHARLIER J., DEBUISSON M., HERMIA J.-P., PELFRENE E., 2019. *Les migrations interrégionales en Belgique*. Rapport de recherche, Hors-Série, IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen, 128 p. + annexes.
- IBSA. HAMESSE D., SIERENS A., 2018. *Les nouveaux habitants des quartiers bruxellois*. Focus de l'IBSA n°27.

Glossaire et abréviations

Population de droit

Ensemble des personnes légalement domiciliées (en Belgique ou en Région de Bruxelles-Capitale, selon le territoire analysé), à l'exception des candidats au statut de réfugiés.

Première couronne

Désigne les quartiers situés entre les boulevards de la petite ceinture et la moyenne ceinture de Boulevard Churchill (au sud), les Boulevards militaires (à l'est: Général Jacques, Général Meiser, Brand Whitlock, Auguste Reyers, Général Wahis) et les voies de chemin de fer (à l'ouest).

Radiation

Opération administrative qui s'apparente à une émigration internationale. Plus d'information dans le [Focus 7](#).

RBC

Région de Bruxelles-Capitale.

Seconde couronne

Désigne les quartiers situés le plus à l'extérieur de la ville, au-delà de la moyenne ceinture de Boulevard Churchill (au sud), les Boulevards militaires (à l'est: Général Jacques, Général Meiser, Brand Whitlock, Auguste Reyers, Général Wahis) et les voies de chemin de fer (à l'ouest).

Taux brut de mortalité

Nombre moyen de décès par individu dans la population observée pour une année donnée.

Taux brut de natalité

Nombre moyen de naissances par individu dans la population étudiée et pour une année donnée.

Notes

1. La population prise en compte dans ce Focus est la population de droit, légalement domiciliée en Région de Bruxelles-Capitale, de laquelle sont retirées, depuis le 1^{er} janvier 1996, les personnes candidates au statut de réfugiés. Avant cela, ils n'étaient pas retirés et faisaient bien partie de la population officielle.
2. La décomposition de l'évolution de la population selon les 3 types de mouvement (naturel, migratoire interne, migratoire international) n'est disponible qu'à partir de l'année 1992.
3. Pour la première fois depuis 1989, le nombre de Syriens dépasse celui de Congolais (8 400).
4. Le nombre de ménages collectifs s'établit à 719 au 1^{er} janvier 2019 en RBC.
5. Le nombre de radiations était particulièrement élevé en 2016 et 2017, pour différentes raisons, parmi lesquelles des opérations de contrôle des domiciles légaux menées par différentes administrations communales, notamment en vue de dresser un portrait plus précis de la population de leur commune, à l'approche des élections communales de 2018.
6. Avec une nette surreprésentation des jeunes adultes (20-34 ans), notamment issus d'un autre pays de l'Union européenne (Charlier et al., 2019), et une grande proportion de nouveaux habitants (IBSA, 2018).
7. Crise économique qui a eu pour conséquence une diminution de la natalité au niveau de l'ensemble de la Belgique (BFP, 2019).
8. Cette fluctuation est notamment marquée par l'afflux importants d'immigrants venant de la Syrie en 2015.

COORDINATION SCIENTIFIQUE

Astrid Romain

COMITÉ DE LECTURE

Aina Astudillo Fernandez, Xavier Dehaibe, Aynah Gangji, Astrid Sierens

ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid Romain - IBSA

©2020 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.